L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er OCTOBRE 1887. 61me Année

Dufour & Donnet. Propriétaires-Éditeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 1er OCTOBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.... $3 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade

PAR LE SHÉRIF—Un lot de terre avec améliorations dans le sixième district, deux lots de terre dans le faubourg Washington, troisième district.

Les conséquences de la révolution dans l'industrie sucrière.

Nous assistons, en ce moment, à une grande et bienfaisante révolution dans l'industrie sucrière aux Etats-Unis; ou, plutôt, c'est une nouvelle industrie qui se crée et promet de changer, en quelques années, les conditions économiques du pays. Il y a une plante connue, depuis longtemps, sous le nom de sorgho ou de bois d'arc. Elle avait un certain prix aux yeux des cultivateurs du sol; elle servait à faire des haies; elle produisait un fruit qui est un excellent aliment pour les bestiaux. On savait qu'elle renfermait une assez grande quantité de matière saccharine, mais il était difficile de l'en extraire; les procédés employés, jusqu'à présent, dans cette extraction, ne permettaient pas d'attacher à ce genre d'exploitation une valeur commerciale réelle; en un mot, on pouvait faire du sucre de sorgho par fantaisie, mais il n'était guère possible d'en obtenir un revenu sérieux, certain.

Est-ce le hasard, est-ce le résultat d'un calcul habile, de la part de M. Cleveland, est-ce, chez lui, le fruit de très heureuses relations personnelles? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de très vrai, c'est que le nouveau Président a eu, en entrant à la Maison Blanche, l'idée de confier le Bureau de l'agriculture à un journaliste qui dirigeait, avec un incontestable talent, une revue agricole jouissant d'une grande célébrité. Ce journaliste qui n'est autre que l'hon. Colman, avait une idée fixe: développer les industries agricoles de l'Union et en tirer tout le parti possible; il avait, surtout, été frappé des bénéfices que l'exploitation sensée, raisonnée, faite suivant les données de la science moderne, du sorgho, pouvait rapporter au pays.

Au commencement du siècle, un homme de génie, qui gouvernait la France, était en guerre avec l'Angleterre. Les Français faisaient, à cette époque, venir tout leur sucre des Antilles. Or, la marine anglaise interceptait toutes les expéditions de ce précieux produit. Le sucre était à un prix si élevé, que la consommation en était devenue à peu près impossible. Il y avait, dans le pays, une plante potagère qui passait pour contenir une grande quantité de matière saccharine. Napoléon eut l'idée d'en obtenir l'approvisionnement de sucre dont ses sujets avaient besoin. Il offrit des primes énormes aux savants et aux industriels qui extrayeraient de la betterave le produit qui manquait à la France, et il réussit.

Sans vouloir comparer M. Colman à Napoléon, nous pouvons affirmer qu'il a eu la même idée. Pour permettre à l'Union de suffire à ses besoins; pour lui épargner une dépense annuelle de $100,000,000, qui s'en vont, régulièrement, au dehors, enrichir l'étranger, il a eu recours au sorgho, comme le premier Bonaparte à la betterave, et, lui aussi, il a obtenu un succès complet.

M. Colman savait ce qu'il faisait quand il dotait l'Ouest de la nouvelle industrie; il était rassuré sur son sort; il était certain pour elle d'un prompt développement. Il n'ignorait pas qu'il avait affaire à une population énergique, active, ayant horreur de la routine, allant sans cesse de l'avant et ne remettant jamais au lendemain ce qu'elle peut faire le jour même; aussi, la production du sucre de sorgho va-t-elle devenir une merveilleuse ressource, non seulement pour l'Ouest, mais encore pour les Etats-Unis.

Pour la Louisiane, principalement, elle sera, bientôt, une puissante auxiliaire. Le sorgho vient abondamment à peu près partout, dans notre région sucrière aussi bien que dans le Kansas ou l'Illinois. Comme, d'un côté, il offre aux animaux, un très bon aliment, il aidera à la propagation de l'élevage; comme, d'un autre côté, il mûrit beaucoup plus tôt que la canne tropicale, il promet, pour l'avenir, une seconde récolte de sucre d'été aux populations qui en ont déjà une, en automne. Le procédé à employer pour les deux extractions étant le même, il devient extrêmement avantageux de se procurer les nouveaux appareils qui, ici, sont destinés à faire deux besognes successives, à fonctionner durant deux saisons au lieu d'une seule.

C'est ce que jusqu'à cette heure, on ne semble pas comprendre parmi nous. On accueille bien la nouvelle industrie, parce qu'elle est pour nous un puissant auxiliaire dans les justes réclamations que nous adressons au Congrès; parce qu'elle nous appuiera fortement dans la lutte que nous soutenons contre les ennemis acharnés et rapaces de nos planteurs. On a raison, mais il y a mieux que cela: elle nous vaudra, si nous le voulons, une double récolte, un double revenu, une double source de richesse.

Ainsi que le dit très bien une correspondance que nous avons sous les yeux: "Si les Etats du Golfe savaient tirer parti des nouveaux avantages résultant, pour eux, de l'exploitation du sorgho, la fabrication pourrait y commencer à la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet, pour ne se terminer qu'à la fin de décembre ou dans les premiers jours de janvier, et durer six mois, au lieu de six ou sept semaines, comme maintenant. Il y a trois sortes de sorgho qui fournissent une grande quantité de matière saccharine et sont plus ou moins précoces. Les premières cannes de cette plante seraient livrées aux batteries de diffusion, en plein été, et les travaux de l'usine se poursuivraient jusqu'à l'époque où il faudrait songer à la coupe des cannes à rubans et à l'extraction du jus qu'elles renferment."

Le correspondant a raison: ce sont des horizons tout à fait nouveaux qui s'ouvrent devant notre grande industrie et doublent, triplent son champ d'exploitation. Les transformations à opérer n'ont rien qui doive effrayer; il n'y a absolument qu'à substituer les batteries de diffusion aux moulins existants. Au sortir de ces batteries, le jus est traité exactement comme celui de la canne qui vient de passer sous nos cylindres. Il peut s'être introduit quelques améliorations dans la défécation, dans l'évaporation: mais au fond le système est le même; il n'exige ni grands frais d'intelligence, ni énormes dépenses d'argent.

Un fait, aujourd'hui, hors de doute! la diffusion enlève à la plante—betterave, sorgho ou canne tropicale—toute la matière saccharine qu'elle renferme; il n'en reste pas trace dans les résidus, au sortir des batteries—résultat que n'ont jamais pu obtenir les appareils mécaniques les plus perfectionnés. Il y a donc beaucoup à gagner à introduire parmi nous le système de diffusion appliqué à la canne, mais le plus grand avantage que l'on trouve dans l'adoption de ce système, c'est qu'il permet de travailler deux plantes, l'une après l'autre, de faire deux extractions successives, deux récoltes également productives—par conséquent, de doubler, de tripler, la production générale, presque du jour au lendemain. Que se passerait-il au Nord, si, dans trois ou quatre ans, par suite de la double exploitation du sorgho et de la canne, au moyen de la diffusion, nous arrivions, avec l'Ouest, à jeter sur le marché un million ou quinze cent mille boucauts de sucre, au lieu des deux ou trois cent mille auxquels nous sommes réduits, forcément, par l'emploi de nos moulins à cylindres et par l'unique culture de la canne tropicale? Notre situation ne changerait-elle pas, immédiatement, et devant le Congrès, et devant les populations? Ne deviendrions nous pas une puissance avec laquelle il faudrait compter? D'ailleurs, notre situation économique et financière, grandement améliorée, ne nous permettrait-elle pas de parler plus haut que nous ne pouvons et ne devons le faire, à l'heure qu'il est?

Le Rénovateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et toutes les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

LOUISIANE.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 29 septembre:

Voici une copie du rapport sur l'état des récoltes de coton au 1er septembre, rapport fait à M. J. Hardy, assistant général du fret pour les agents de la ligne Queen and Crescent, entre Dallas et Shreveport:

—Delta—La plante est très haute, mais le fruit n'y correspond pas. La sécheresse et les chenilles ont fait beaucoup de mal. La récolte ne dépassera pas celle de l'an dernier. La cueillette est en avance de trois semaines.

—Tallulah—La plante a été endommagée par les chenilles. La récolte sera un peu meilleure que celle de l'an dernier. La cueillette est en avance.

Waverly—La tige est haute, mais le fruit, maigre. La chenille est la cause du mal. La récolte sera beaucoup meilleure que l'an dernier.

Delhi—La sécheresse et les chenilles ont nui à la plante. La récolte sera de 25 pour cent meilleure qu'en 1886, mais la cueillette est un peu en retard.

Girard—La plante a été endommagée par la sécheresse et les chenilles. La récolte sera la même qu'en 1886. La cueillette est en avance. Tout sera rentré avant le 15 décembre.

Monroe—La plante a été endommagée par la rouille et les chenilles. Il y aura, dans la récolte, un déficit de 25 pour cent sur celle de l'an dernier. La cueillette est en avance de 10 jours.

—Choudrant—La plante a été endommagée par la sécheresse d'août. Les chenilles n'ont fait aucun dégât appréciable. Il y aura une meilleure récolte que l'an dernier. La cueillette est en avance.

—Ruston—La plante est en bon état, quoiqu'elle ait souffert de la rouille et la sécheresse. Les chenilles n'ont fait aucun dégât. La récolte vaut, amplement, celle de l'an dernier. La cueillette est en avance.

—Simsboro—Le coton est en très mauvais état. La récolte sera la même que l'an dernier, mais les grabots se sont ouverts plus tôt qu'en 1886.

—Arcadia—La plante a été généralement attaquée par la sécheresse et la rouille. La récolte sera, probablement, moindre, mais la cueillette est en avance.

—Sibley—La plante a été endommagée par la sécheresse, et, en quelques endroits, par les chenilles. Il n'est pas probable que le rendement soit plus fort que celui de l'an dernier. La cueillette marche rapidement.

—Minden—La plante souffre de la sécheresse et a été légèrement endommagée par les chenilles. Même résultat qu'en 1886. La cueillette est très avancée.

—Haughton — La sécheresse a fait beaucoup de mal; les chenilles ont occasionné de graves dégâts. Il y aura, dans la récolte, un déficit de 25 pour cent. La cueillette avance rapidement.

—Shreveport—La plante a été endommagée par la sécheresse, sur les terrains élevés, et par les chenilles sur les terrains bas. Même récolte que l'an dernier. La cueillette n'est pas plus avancée que l'an dernier, à la même époque.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 24 septembre:

On fait des préparatifs, sur l'habitation de Mme R. S. Welham, pour commencer la roulaison, le 3 octobre. La plante arrivée en maturité exige, qu'on la coupe d'aussi bonne heure.

—Nous avons eu une forte pluie, samedi soir et dimanche matin; elle a fait quelque bien.

—L'inspecteur de nos chemins a fait sa tournée ordinaire, accompagné de ses syndics; aussi nos chemins sont-ils toujours en bon état. Il faut dire que le premier reçoit $500 par an, et les seconds $5 par mois.

—Décédée, sur l'habitation Landerdale, dans notre paroisse, Mlle Marie Florence Lapice, fille unique de M. Bergoudy Lapice et de Mme Jennie Watson Lapice.

Le Manifeste du comte de Paris.

On lit, dans le *Temps*:

Que va dire le prince Victor, à qui l'on vient ainsi dérober son programme et ses partisans? M. de Cassagnac déclare qu'une fois l'union faite sur les principes, la question de personnes importe peu et même n'est plus rien. Nous gagerions volontiers que le prince Victor est d'un autre avis et estime, au contraire, qu'elle importe beaucoup. Il verra dans la manifestation du comte de Paris une usurpation déloyale. Il dira sans doute avec quelque raison qu'il est le seul dépositaire du grand secret de concilier l'autorité d'un pouvoir fort avec la démocratie et la stabilité dynastique avec l'exercice du suffrage universel. La discussion ne peut manquer de s'engager et d'être assez curieuse.

En attendant, on se demande quel motif le comte de Paris a eu de parler et pourquoi il a choisi le langage qu'il vient de faire entendre. Il était urgent de se rappeler au souvenir de son propre parti. La lettre du duc d'Audiffret-Pasquier et les articles de M. Hervé avaient signalé le péril. Les conservateurs dérivaient peu à peu vers la République. Il était à craindre qu'ils ne prissent, devant le suffrage universel, l'attitude qu'ils avaient prise dans le Parlement. Il fallait les rappeler au drapeau en l'élevant et en l'agitant devant eux. Mais cela n'explique pas encore la nature du programme adopté. Le comte de Paris a pensé que l'occasion était propice pour faire, comme on dit, d'une pierre deux coups. Il a vu les bonapartistes dispersés et errants comme des moutons sans berger.

Le moment lui a paru bon de ramasser et de rallier à lui tous ces débris hésitants, en leur montrant l'idéal même de leur gouvernement. Ainsi le manifeste, dans la pensée de son auteur, doit avoir ce double effet: réveiller le zèle endormi des partisans de la royauté et opérer la concentration de toutes les forces monarchiques, antirépublicaines qui existent dans le pays. Y réussira-t-il? Nous en doutons très fort. Les bonapartistes ont toujours été guidés plutôt par le nom des Bonaparte que par les principes de leur propre système. Ce qui fait l'irrémédiable division des conservateurs, c'est la pluralité des prétendants. Plusieurs têtes ne peuvent pas entrer dans la même couronne. Ce n'est pas encore ce manifeste qui mettra les institutions républicaines en péril. Le comte de Paris le sent bien.

Tout en essayant de dessiner la voie légale par laquelle la monarchie pourrait se substituer à la République, il ne compte guère, pour amener ce changement, que sur une crise violente provoquée à l'intérieur par les républicains eux-mêmes, c'est-à-dire par le triomphe du parti de l'illégalité et du désordre. Sur ce point, nous sommes de son avis. En temps ordinaire et normal, le suffrage universel n'ira jamais de lui-même à la restauration de la monarchie. Quant à la dernière chance que celle-ci possède, c'est-à-dire une crise de violence et d'anarchie, il dépend des républicains de ne jamais la lui fournir, et, leur expérience politique grandissant par l'usage même de nos institutions, il est permis d'espérer et d'affirmer qu'ils ne la lui fourniront pas.

UNE PROPOSITION. — Un inventeur vient de proposer pour l'armée un fusil qui équivaudrait à lui seul, par son tir, à deux des fusils anciens.

Alors qu'il l'appelle le fusil Gras double.

Les Catholiques en Allemagne.

Nous détachons le passage suivant du grand discours que M. Windthorst, l'adversaire si redouté du prince de Bismarck et l'illustre défenseur du catholicisme en Allemagne, a prononcé, dernièrement, au congrès que les catholiques de l'empire viennent de tenir à Trèves:

Avant tout autre, mes remerciements s'adressent à Mgr l'évêque de Trèves. Il fut avec nous du commencement au moment présent et, j'espère, jusqu'à la dernière seconde. Il a pris une part active à nos travaux, tantôt nous excitant, tantôt nous instruisant, tantôt encore, tempérant notre ardeur. Mes remerciements aussi aux autres membres de l'Episcopat qui nous ont honorés de leur présence. L'exemple qu'ils nous ont donné portera des fruits nombreux et j'espère que leur apparition à la réunion générale aura également pour effet de faire tomber toutes les illusions de ces hommes qui pensent qu'elle a sonné l'heure de déposer les armes sur toute la ligne, que nous n'avons plus qu'une chose à faire: nous réjouir de ce que nous avons obtenu sur le terrain politico-religieux. Je vous dirai plus tard jusqu'à quel point nous avons lieu de nous réjouir. Je veux dès à présent déjà vous annoncer que "supposer tout parfaitement arrangé" est se bercer d'une étrange illusion. Tout n'est pas encore en ordre. (Approbation).

Posons maintenant une question dont tous désirent avoir la réponse. Je dis tous: car, à vrai dire, à chaque instant on m'a demandé: "Dans quel état se trouvent nos affaires politico-religieuses?" J'ai renvoyé régulièrement les interrogateurs au discours d'ouverture de notre vénéré président. Je parlais alors comme homme privé; et maintenant encore, je ne puis que renvoyer à ce discours. Les paroles de M. le président, se ressentant un peu de la caserne, si vous le voulez, exposent la situation avec une pleine clarté: "Nous sommes à l'époque où l'on établit les préliminaires du traité de paix, avec trêve et ligne de démarcation, et nous sommes occupés à travailler activement au rétablissement de l'ultramontanisme"! Et si les journaux veulent caractériser notre réunion de Trèves, ils ne pourront faire mieux que d'écrire au-dessus de leurs articles: "Le rétablissement de l'ultramontanisme!"

Messieurs, en parlant ainsi, nous ne devons certes pas oublier ce que nous avons obtenu. Les pourparlers qui ont eu lieu l'hiver passé et ce qui a été arrêté à leur suite, seront des matières acquises de l'Eglise, tellement remarquables et tellement importantes que les siècles ultérieurs pourront difficilement en montrer de pareilles. Tous ceux qui sont intervenus dans cet arrangement méritent notre reconnaissance. Nos remerciments doivent monter en tout premier lieu au Vicaire de Jésus-Christ, au Pape Léon XIII, qui a travaillé sans relâche au rétablissement de la paix; qui, du premier jour de son pontificat, n'a cessé un seul moment de faire des ouvertures dans ce sens au gouvernement. Je n'ai qu'à vous rappeler les négociations conduites par Masella, les négociations dirigées par Jacobini d'abord de Vienne, plus tard de Rome, les nombreuses lettres écrites par le Pape lui-même et envoyées à Berlin, et, s'il m'était permis d'être indiscret, j'attirerais aussi votre attention sur les nombreuses prières qui montent si ardentes à toutes les époques de l'année du Vatican vers Dieu en faveur des catholiques allemands. Messieurs, on m'a assuré qu'à un moment difficile des négociations, on a trouvé le Représentant de Dieu sur la terre, à minuit, dans sa chambre à coucher, priant à deux genoux avec une ardeur indicible. Et pour qui ces prières? Il l'a révélé dans un moment d'angoisse: "Je priais, a-t-il dit, pour les catholiques de l'Allemagne!" (Applaudissements prolongés.) Messieurs, quand on a un tel père sur le siège de Pierre, on peut être rassuré!

Si nous avons fait un si grand pas dans la voie de la pacification, nous le devons aussi à l'union, à la fermeté, à l'esprit de sacrifice qui ont été la marque distinctive de nos évêques. Le même éloge, je le dois à notre clergé. Messieurs, ce que notre clergé a enduré, la façon dont il a supporté les tourments des années de lutte, l'histoire le redira aux générations qui s'élèvent. En présence de la loi qui retenait le traitement, en présence des autres stipulations du Code pénal élaborées à la suite des lois de Mai, notre clergé a montré un désintéressement au-dessus de tout éloge. Sa générosité, son activité redoublant au fur et à mesure que les vides augmentaient dans ses rangs, sont dignes d'admiration. A ce clergé d'élite nous devons exprimer aujourd'hui les remerciements de tout le peuple allemand et je vous prie de le faire ici d'une façon toute solennelle. (Applaudissements frénétiques.) Ne nous a-t-il pas sauvés des dangers de l'Eglise nationale? Ne nous a-t-il pas conservé la pureté de nos croyances? Ne nous a-t-il pas maintenus fermes dans la foi?

Je ne veux pas répéter ce que vous savez déjà; mais il est une chose que je veux et que je dois vous dire encore: Si notre clergé n'avait pas été si ferme et si courageux, il serait arrivé bien des misères que maintenant heureusement nous n'avons pas vues. J'adresse d'autant plus volontiers ces remerciments au clergé que je suis convaincu qu'il conservera toujours le même amour pour la cause qu'il sert, qu'il n'a pas perdu courage, qu'il est prêt à faire derechef les mêmes sacrifices, si l'on voulait se servir de ce qui subsiste encore des lois de Mai pour le faire céder. Un clergé qui a rendu de tels services, qui a passé par des épreuves si dures, nulle machination ne parviendra à le briser; voilà sur quoi se base ma conviction. Et le Saint-Père n'a-t-il pas fait ressortir lui-même, d'une manière expresse, que les défauts se rencontrant ça et là dans les concessions qu'il a faites, ne se feront pas sentir, grâce à la décision, à la fermeté que le clergé a montrées dans le passé? Pouvait-il rendre un hommage plus solennel à nos prêtres?

Le peuple catholique a travaillé, lui aussi, à l'œuvre de pacification. Qui oserait le nier? Que les députés du peuple catholique se soient efforcés de remplir leur mandat d'une manière consciencieuse, j'ose le dire, messieurs, sans blesser la modestie.

Et maintenant qui pourrait douter encore, en présence de cette union si intime, que l'épiscopat, le clergé, le peuple conduits par Sa Sainteté ne soient invincibles dans l'avenir, comme ils l'ont été dans le passé? Messieurs, j'ai dit tantôt en termes très clairs que nous avions fait un grand pas vers la paix; la paix proprement dite cependant, nous ne l'avons pas encore. Mais, comme il y a tout lieu de croire que la bonne volonté qui a servi à nous obtenir ce que nous avons déjà, persiste toujours et chez le gouvernement et chez le Saint-Père, nous obtiendrons aussi ce qui nous manque encore. Tel est du moins mon avis.

Le drap de liège.

M. William Jackson, directeur du bureau des équipements pour l'armée et la marine anglaises, situé dans Victoria Street, Londres, est l'inventeur de ce drap dont la trame est en fil de liège découpé dans l'écorce à l'aide d'un outillage spécial. La chaîne est en fil de laine, de soie, de lin ou de chanvre, suivant le cas. Comme le fil de liège retient très facilement la teinture employée pour le textile auquel il est associé, l'aspect de ce produit nouveau n'a rien qui le distingue du drap avec lequel on façonne les vestons, les redingotes et les paletots employés par les officiers de la marine, les matelots ou les passagers.

Les vêtements ainsi fabriqués sont aussi commodes, aussi maniables et presque aussi légers que les vêtements ordinaires. Ils ont, de plus, la propriété précieuse de soutenir indéfiniment ceux qui les portent sans qu'ils aient besoin de faire le moindre mouvement, à la surface de l'eau. On peut s'en servir pour fabriquer des vêtements de bain aussi peu gênants que les costumes en coton qu'on met à la disposition des baigneurs sur les bords de la mer, qui se prêtent à tous les mouvements de la natation et à l'aide desquels on peut se hasarder aussi loin qu'on n'a pas à redouter d'être entraîné par les courants.

Des expériences nombreuses ont été exécutées à l'île de Wight et dans la Tamise sous les yeux du lord-maire. Les vêtements en drap de liège ont été également essayés dans les bassins de natation. Dans une des expériences de l'île de Wight, six personnes dont trois dames qui ne savaient pas nager, se sont précipitées ensemble dans la mer et se sont soutenues plus d'une heure, en présence d'une foule immense qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

On comprendra facilement comment le drap de liège a permis d'obtenir cet heureux résultat quand on saura qu'un morceau mesurant 9 centimètres sur 6, soit 54 centimètres superficiels, a soutenu aisément 12 grammes de surcharge dans l'eau. Un mètre superficiel qui contient 10,000 centimètres de surface soutiendrait donc 2,222 grammes, nombre suffisant pour produire un effet très sensible.

En effet, l'on peut admettre qu'il suffit d'un effort peu considérable pour soutenir un homme maigre et nerveux, au-dessus de la surface de l'eau.

La densité du liège était à peu près le quart de celle de l'eau, il suffit d'un poids de 550 grammes d'écorce pour obtenir cet allègement. Mais comme le fil de trame en liège tient la place d'un fil de trame en textile, on voit que ces 550 grammes sont loin de représenter eux-mêmes l'excès de poids, sur celui d'un vêtement en drap employé à la mer, mais n'ayant pas la propriété de soutenir pendant un seul instant l'individu qui en est revêtu.

L'amirauté anglaise vient d'adopter cette curieuse étoffe pour certaines parties de l'habillement des marins de la flotte.

Mozart et "Don Juan."

Nous empruntons, au *Matin* de Paris, ces notes sur Mozart, à l'occasion du centenaire de l'opéra *Don Juan*:

Don Juan, opéra en deux actes, paroles de l'abbé Da Ponte, musique de Mozart, fut représenté pour la première fois à Prague, le 4 novembre 1787.

L'ouvrage avait été livré par le compositeur le 28 octobre; à cette époque, on le sait, les directeurs montaient un opéra en sept jours. Ce sont là les dates de l'histoire.

Mozart avait alors trente et un ans. Il venait de perdre son père et son plus intime ami, le docteur Sigismond Barisani, et ressentait de cette double perte un chagrin profond.

C'est dans de telles dispositions qu'il était parti pour Prague avec le libretto de *Don Giovanni*, dont il avait tracé les principales idées et achevé même plusieurs morceaux.

Mozart dirigeait toutes les répétitions. Il appelait chez lui les chanteurs pour les faire étudier, leur donnant ses conseils sur la manière d'exécuter tel ou tel passage, les éclairant sur le caractère du personnage qu'ils représentaient, et se montrant très difficile sur le fini des détails et la précision de l'ensemble.

Il reprochait souvent aux virtuoses de presser trop les mouvements et d'altérer par leur pétulance italienne, la grâce de ses mélodies.

A la première répétition générale, peu satisfait de la manière dont la signora Bondini exprimait la terreur de Zerline dans le finale du premier acte, lorsque, entraînée par don Juan, elle jette le cri de la pudeur et du désespoir, Mozart quitta subitement l'orchestre et monta sur la scène. Il fit recommencer le finale à partir du *minuetto*.

Caché derrière une coulisse, il attendit le passage en question, puis s'élança tout à coup sur la Bondini qui, fort effrayée, poussa un cri aigu.

—Voilà qui est bien, dit-il, c'est ainsi qu'il faut crier.

Quand on fut arrivé à la scène du second acte, où don Juan apostrophe la statue du commandeur, ce récitatif mesuré n'était d'abord accompagné que par trois trombones.

Comme l'un des trombonistes attaquait toujours faux la note qui lui était confiée, Mozart s'approcha de son pupitre pour lui expliquer la manière de s'y prendre.

Blessé dans son amour-propre, le musicien lui répliqua avec aigreur:

—On ne joue pas ainsi du trombone et ce n'est pas de vous que je l'apprendrai.

—Vous avez raison, lui répondit en riant Mozart; Dieu me garde de vouloir vous enseigner ce que vous savez mieux que moi. Mais veuillez avoir la bonté de me donner un instant votre partie, j'arrangerai cela d'une manière plus commode.

Et, d'un trait de plume, il remplaça l'accompagnement primitif par deux clarinettes et deux basson.

Peu de personnes savent comment fut écrite l'ouverture de *Don Juan*.

La veille de la représentation, Mozart passa gaiement la soirée avec quelques amis. L'un d'eux lui dit:

—C'est demain que doit avoir lieu la première représentation de *Don Giovanni*, et tu n'as pas encore terminé l'ouverture.

Mozart feignit un peu d'inquiétude, se retira dans sa chambre où on lui avait préparé du papier de musique, des plumes et de l'encre, et se mit à composer vers minuit. Trois heures après, l'ouverture était terminée.

Le lendemain, à sept heures du soir, un peu avant le lever du rideau, les copistes n'avaient pas encore fini de transcrire les parties d'orchestre. A peine avaient-ils apporté les feuillets encore humides que Mozart fit son entrée à l'orchestre et se mit au piano, salué par de nombreux applaudissements.

Quoique les musiciens n'eussent pas eu le temps de répéter l'ouverture, conduits par un chef habile, Strobach, ils l'exécutèrent à première vue avec une telle précision que l'assemblée éclata en transports d'enthousiasme. Pendant que Leporello chantait l'introduction, Mozart dit en riant à ses amis:

—Quelques notes sont tombées sous les pupitres; néanmoins, l'ouverture a bien marché.

Le succès de *Don Juan* fut immense: chaque morceau fût redemandé, et la ville de Prague se montra digne du grand homme qui lui avait donné un pareil chef-d'œuvre.

Don Juan fut représenté à Vienne en 1788. Mozart ajouta alors à la partition primitive quatre nouveaux morceaux.

1. L'air de Leporello, au second acte: *Ah! pieta signora miei*; 2. le duo entre Leporello et Zerlina: *Per queste tue manine*; 3. l'air de dona Elvira: *Mi tradi quell'alma ingrata*; 4, celui de don Ottavio: *Della sua pace*.

La partition n'eut pas à Vienne le retentissement qu'elle avait obtenu dans la capitale de la Bohême.

L'œuvre fut représentée à Berlin le 12 octobre 1791. Excepté quelques critiques isolés qui apprécièrent dignement le chef-d'œuvre de Mozart, cette magnifique création passa presque inaperçue.

Mozart n'a pu jouir du bonheur d'entendre interpréter comme il l'avait conçu le drame de son cœur. Ce n'est qu'après sa mort, et à partir des premières années de ce siècle, que les compatriotes de Mozart commencèrent à goûter la musique de *Don Juan* qui, dès lors, se répandit dans tout le Nord de l'Europe. A Moscou, à Saint-Pétersbourg, à Londres, *Don Juan* devint bientôt l'opéra favori du public.

Il ne pénétra en Italie que vers 1814.

Le mélographe et le mélotrope

M. Carpentier vient de donner la solution si longtemps cherchée d'un problème intéressant, dit M. Henri de Parville, dans le *Correspondant*.

On se met au piano, on exécute un morceau. L'instrument l'enregistre. Mieux encore, ce morceau enregistré, on peut ensuite obliger le piano à le jouer à son tour mécaniquement. C'est en 1881, à l'exposition d'électricité, que, pour la première fois, M. Carpentier montra au public que le problème était soluble; mais, depuis, il a modifié complètement l'invention, et le mélographe actuel est devenu un appareil pratique. Nous avons entendu M. Saint-Saëns improviser et le piano docile reproduire ensuite le morceau exécuté par l'auteur d'*Henri III*.

En principe, le système est facile à faire saisir. Le mélographe est un appareil indépendant qui s'installe sur un piano quelconque. Une règle plate, en bois, portant une série de lames flexibles, est placée dans la caisse de l'instrument au-dessous des touches; de cette règle partent autant de fils conducteurs qu'il y a de touches et ces fils s'en vont à l'appareil enregistreur. On abaisse une touche; aussitôt il se fait par les ressorts flexibles un contact métallique; un courant électrique passe dans le fil et va marquer un trait comme dans le télégraphe Morse sur la feuille de papier du mélographe, trait long ou court selon la note. La bande de papier de l'appareil se déroule régulièrement, entraîné par un petit moteur électrique; cette bande a 12 centimètres de largeur pour trente-sept notes ou trois octaves complètes; une petite bande de 3 millimètres est réservée à chaque note du clavier. Toute l'improvisation est ainsi enregistrée.

Maintenant la bande de papier ainsi obtenue est placée dans le "découpeur." C'est une sorte de machine à poinçonner mue à la main qui transforme les lignes en creux. Avec cette bande en creux, on a tout ce qu'il faut pour que le piano répète automatiquement le morceau. On confie la bande à un nouvel instrument, le *mélotrope*, très petit, bien condensé. En tournant une manivelle, comme dans le pianista, les creux correspondant à chaque note font mouvoir des doigts garnis de buffle qui descendent sur les notes et les attaquent comme la main. Nous laissons les détails de côté pour dire que l'on obtient ainsi une répétition parfaite du jeu d'un artiste, y compris les nuances, les *forte*, les *crescendo*, etc.

Le nouveau système est vraiment remarquable. Malheureusement il doit être coûteux et il restera encore longtemps un objet de curiosité.

Troipoil cause chevaux avec une jeune femme:

—Il paraît, monsieur Troipoil, que vous venez d'acheter un cheval arabe?
—Oui, madame.
—Il a une jolie robe?
—Superbe.... comme la vôtre!

La mythologie à la caserne.

Un sapeur parle à un conscrit:
—Vois-tu, blanc-bec, que les sapeurs, ils méritent tous les égards!
—Dis pas non.
—Faut dire oui. A preuve que la barbe, elle était déjà l'objet d'un culte, au temps des anciens.
—Dis pas non.
—A preuve qu'ils avaient, à cet effet, institué un dieu qu'ils appelaient le dieu à poils longs!

La Salsepareille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

Décédée hier, 30 septembre 1887, à 5 heures P. M., à l'âge de 82 ans, AIMÉE FAISANS née FORTIER, native de cette ville. Les amis et connaissances des familles Fortier, Labarre et Guillotte sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le convoi partira de la demeure de sa sœur, Mme veuve J. A. Guillotte, No 80 rue Quartier, entre Bourbon et Royale.

Société d'Assistance Mutuelle des Dames Louisianaises. — Nouvelle-Orléans, le 1er octobre 1887—Décédée, hier vendredi, à 5 heures de l'après-midi, à l'âge de 82 ans, Mme Vve PIERRE FAISANS. Les officiers et les membres de cette Société sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de sa sœur Mme Vve J. A. Guillotte, No 80 rue du Quartier, entre Royale et Bourbon.
Mme DE MARIGNY, Présidente.
Mlle C. C. DELÉRY, Secrétaire.

Décédé hier, à 2 heures de l'après-midi, PEDRO ANGLADA. Les amis et connaissances des familles Anglada, Doby, Planellas, Lopez et Sambola sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3½ heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No 172 rue St Philippe entre St Claude et Tremé. De la part de la famille.

Sociedad Menorquina de Beneficencia.—Los miembros de esta sociedad se reunirán hoy a las 3 1/2 de la tarde, calle St Felipe, No 172 entre St Claude y Tremé, para acompañar el entierro del difunto Socio PEDRO ANGLADA, fallecido ayer á las dos de la tarde. De orden del Presidente
G. SEGUI Y GAHONA, Secretario.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 8 nov86—1anPP

NOUVELLE-ORLÉANS, 1er Oct. 1887.

Les soussignés ont ce jour formé une association sous la raison A. BOUGÈRE & CIE., dans le but de faire les affaires de commission en général ainsi que le commerce des vins, des liqueurs, du tabac, etc., au No 48 de la rue Decatur, entre les rues Douane et Bienville.
ARISTIDE BOUGÈRE. Anciennement de la maison A. Adler & Cie.
HENRI BLUM. Anciennement de la maison A. Adler & Cie.

A l'occasion de la publication de l'avis qui précède, je remercie mes nombreux amis et connaissances du patronage libéral dont ils m'ont honoré lorsque j'étais associé de la maison A. Adler & Cie., en liquidation, et sollicite une continuation de ce patronage à ma nouvelle maison A. BOUGÈRE & Cie.
1 oct—1 sem ARISTIDE BOUGÈRE.

CONSULAT DE FRANCE

— A —

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1887.

Liste de publication.

Ainsworth Martin Luther	Houillon Emile
Ballou famille	Jeanton Chas Bernard
Blondeau Louis	Jordy Fils époux
Braquet Joseph	Klein Jacques
Bruneau Noel dit Madora	Lahens Pascal
Canbarrus André	Lasserrattle Jean Baptiste
Chantelauze Auguste	Marmy Paul Nicolas
Crottes Martial	Maille Simon
Debat Léon	Médus Baptiste
Delort Jean	Niniporan Elie Pierre
Desforges P Adolphe	Niniporan Nestor
Estrade Jean Joseph Philémon	Paret Claude
Egana de Domingo	Pérès de Carcassonne
Fourcade Antoine	Piforçat Jean
Fouilloux Célestin	Saillan Antoine Ephrème
Freyder Jean Baptiste	Sallgnac Eugène de
Garrot Pierre	Sillan Edouard
Guirand Vve Julie Paméla	Sorrell
Halcaran Jean	Tourrée Jean Louis
Havet Eloi	Tuphry S
Henrion Jean Baptiste	Vincent famille de la Lorraine
Henry Pierre	White George
Henry Flavien	W W H Steed Limited
Hopkins Hugh les époux	

LETTRES.

Bister Henri	Jadeau Louis
Berongandle Philip	Latour Mlle Anna
Brohon Charles	Poidson Charles musicien
Caseneuve Bertram	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul Général, Vte PAUL D'ABZAC.

L'AMER PICON est fait d'herbes et de fruits venant du climat tropical d'Algérie, Afrique, et qui ne se trouvent pas ailleurs. C'est un excellent apéritif, et il met à l'abri des fièvres des marais (malaria) et de tous les désordres de l'estomac.
Les marchands s'en procureront chez SCHMIDT & ZIEGLER. 30sept—3m A la Nouvelle-Orléans.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUFF.
109.........Rue Canal.........109
9juin—Dim

VINS SANS RAISINS SECS, MAIS AU NATUREL. NOUVELLE INVENTION.
Notre instruction contenant toutes les recettes complètes [détaillées simplement] pour faire soi-même, sans ustensiles particuliers, VIN ORDINAIRE ROUGE et BLANC [aussi bon que ceux de France] ainsi que: PORTO, VERMOUTH, Etc., est envoyé franco pour le prix de $1.00.
Le vin fait d'après ce procédé et avec ces produits revient à 25 cents le gallon; étant absolument le même que le naturel, il peut subir n'importe quelle analyse.
FRANCO-AMERICAN CHEMICAL & ENOLOGICAL PRODUCTS CO. (Limited)
98 West Brookline st., Boston, (Mass.)
☞ Seule propriétaire des droits de l'inventeur pour toute l'Amérique du Nord.
30sept—1m

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 19 sept. 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. Steiner, Temple, Tex., par l'entremise de la First National Bank de Galveston, Tex., un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 13 septembre 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
P. A. HYDE, Pour la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 21 sept. 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de F. Epstein Roodhouse, Ill., par l'entremise de la Roodhouse Bank, un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
L. T. SANTANA, Caissier de la State National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
PAUL KINLER, Caissier de la Union National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nlle-Orléans, 21 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Albert Evans, par l'entremise de la First National Bank de Pueblo, Colo., un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
WM. A. S. MOORE, Caissier de la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Chris F. Metz, 127 West North avenue, Chicago, Ill., un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 sept. 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Paul Baier, 156 Hudson avenue, Chicago, Ill., un dixième du billet No. 61,503, tirage à numéro simple, classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Second Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la People's Bank, 392 Canal street, New York, un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 13 septembre 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. H. Mount, Tawas City, Mich., par l'entremise de la First National Bank de Detroit, Mich., un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
F. S. CAMERDEN, Caissier de la Whitney National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Frank H. Gillett, Norfolk, Nebraska, un dixième du billet No. 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 28 sept 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wm. Duncan, Sioux Falls, Dak., par l'entremise de la Sioux Falls National Bank, un dixième du billet No 61,503, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 septembre, 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
WM A. S. MOORE, Caissier New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Chas. Johnson, Mobile, Ala., par l'entremise de la National Commercial Bank de Mobile, Ala., un dixième du billet No. 95,272, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant lui en a été promptement payé, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET, Pour la State National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la National Commercial Bank, de Mobile, Ala., un dixième du billet No. 95,272, tirage à numéro simple, classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
L. T. SANTANA, Caissier du State National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 22 sept. 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Godhilf Wiseman, New York, un dixième du billet No. 95,272, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 28 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Francis W. Siddall, Canton, Ohio, un dixième du billet No 95,272, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que le montant en a été promptement payé, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

CHEZ M. LION & CO.,
NOUVEAU STOCK
D'HABILLEMENTS ET PARDESSUS
Pour hommes, jeunes gens et enfants, achetés pour du comptant à de récentes faillites par notre acheteur de New-York.
CHAPEAUX.
Magnifique assortiment de CHAPEAUX que nous pouvons vendre 50 0/0 meilleur marché qu'aucun autre magasin.
Tout notre stock doit être vendu dans les 30 jours qui suivent sans égard aux prix coûtant.
M. LION & CO.,
195, 197 et 199 Decatur, coin Ste. Anne.
LE SAMEDI OUVERT JUSQU'À 10 HEURES DU SOIR.
25 sept—1 mois DMeV

Le MUSÉE et les DEUX THEATRES de EUGÈNE ROBINSON.
Grande Ouverture, Samedi, 1er Oct. à 10 h. A. M.
—La première présentation au monde de—
Barney Baldwin, le seul homme vivant avec le cou cassé.
La plus grande gloire acquise par la science médicale.
MONS. HARRY LE ROY, Poisson Humain. | ARLINE, L'ALLUMETTE HUMAINE, Mangeur de feu de Vérone.
THEATRE No. 1. Grande représentation du burlesque MIKADO, Par la Compagnie Burlesque Grieves, dont fait partie la charmante favorite Mlle Lucille Grieves, et qui est chargée du rôle de "Yum Yum." 25 sept—1f
THEATRE No. 2. Comp'nie de Nouveautés de Selles Composée de 15 ARTISTES ETOILES avec spécialités. Entrée - - - - - 10 sous. Pas de prix d'entrée supplémentaire.

Removal! Removal!
Will Remove on Oct. 1 to 54 and 56 Baronne St.
R. P. Randall's Repository,
Fine Carriages and Harness
182 Gravier Street, New Orleans.
Baby Carriages | Baby Carriages
Bicycles | Tricycles | Velocipedes

NOUS AVONS ANNONCÉ AU PUBLIC!
Il y a quelques jours, que nous avions conclu l'achat
Pour du Comptant, de Deux Stocks de Banqueroutes Entiers
Consistant en Habillements et en Pardessus pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
Nous informons nos clients et le public en général, que ces marchandises sont maintenant sur nos comptoirs, et seront vendues sans égard aux prix de manufacture.
Nous invitons nos amis et nos clients à nous rendre une visite et à juger par eux-mêmes des grands bargains que nous leur offrons.
C. LAZARD & Cie.
Les marchands renommés de Vêtements Confectionnés et de Chapellerie.
Nos 29, 31 et 33 rue de Canal, 2, 4 et 6 rue North Peters.
Echantillons et instructions pour mesure envoyés sur application dans toutes les parties du pays, gratis. 24 oct—86 1 an—dim mar jeu sam

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc
—CHEZ—
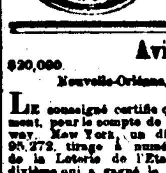
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de B. Nathan, 836 Broadway, New York, un dixième du billet No. 95,272, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 13 Sept. 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de B. W. Ballard & Co., Franklinton, N. C., G. H. Rountree, Milwaukee Wis. et Dr. R. Asselta, 41 Marion street, New York, un dixième chacun du billet No 61,677, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi 13 septembre 1887, et que les montants leur en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Martin Hemps, Glen Mary, Tenn., et Chas. McGuire, St. Joseph, Mo., un dixième chacun du billet No 61,677, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que les montants lui en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
B. W. CASON, Agent du Pacific Express Co., Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1887.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement pour le compte de H. T. Beaty, Gerda, Ala., et C. W. Spansler, Norton, Kan., un dixième chacun du billet No 69,399, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que les montants leur en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la compagnie.
L. T. SANTANA, Caissier de la State National Bank.
C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co.'s Express, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nlle-Orléans, 21 septembre 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Mme W. L. Hoeft, St. Joseph, Mo., et Wm Heise, Janesville, Wis., un dixième chacun du billet No 69,399, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1887, et que les montants en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
P. A. HYDE, Pour la Louisiana National Bank,
1er oct—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue Canal au No. 12 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et venez faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 cents avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17fév—1anPP.

TRANSFERT DE MAGASIN.
LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
Transportera son magasin
AU NO. 161 RUE DU CANAL,
Le 1er Octobre, avec un stock complet d... partie. 6 sept—1m

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS T. DUGAZON, EDWD J. BORET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR., GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoman.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 sept—1an

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée, Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
13 sept—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 SEPTEMBRE—CLASSE No 393
Tirage de 4 heures P. M.

32	34	24	69	13	58	19	56	42	75	73	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 30 septembre 1887—4 heures P. M.
J. A. L. ROUSSEAU, D. A. WILSON, Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans notre bureau [illegible].

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.
Deux dernières représentations de Lizzie Evans. Our Angel.
Matinée aujourd'hui à midi. Le soir à 8 heures. 1 oct—1f

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL. RUE ST-CHARLES.
—Semaine commençant—
Dimanche 2 octobre 1887.
Matinées Mercredi et Samedi. La jeune artiste Phénoménale.
HELEN BLYTHE,
L'actrice américaine.
Paraîtra dans le plus grand des drames émouvants du jour,
Only a Woman's Heart.
Secondée par une troupe forte et bien choisie. Costumes élégants. Magnifique mise en scène. Musique nouvelle et originale.
Dimanche, 9 octobre—JENNIE YEAMANS, "Notre Jennie." 1 oct—2t

GRANDE OUVERTURE
SAMEDI SOIR, 1er OCTOBRE 1887, DE
L'Académie de Musique Impériale
Au coin des rues Chartres et Conti.
Magnifiquement installé, éclairage électrique, etc., somptuosité, confort, tranquillité.
L'ouverture se fera par le CÉLÈBRE ORCHESTRE DE DAMES sous la direction de Mlle ADÈLE GREVE, de Boston.
Venez tous à l'Académie de Musique Impériale, coin Chartres et Conti.
FRANK RENAUDIN, Propriétaire. 1oct—1m

Théâtre Faranta.
La semaine commençant le lundi 26 septembre. Matinées jeudi, samedi et dimanche.
Mlle JOSIE DEVOY,
La soubrette favorite de l'Amérique dans
Fun in a Boarding School.
Un grognement! un cri! et puis vient ha! ha! ha!!! vous ne pouvez l'empêcher.
Lundi, 3 octobre—W. B. Combination.
25 sept—1f

INSTITUTIONS.

COLLÈGE DES JÉSUITES
Au coin des rues Commune et Baronne.
Les classes rouvriront à ce collège,
LUNDI, LE 3 OCTOBRE.
THÉOBALD W. BUTLER, S. J.
27 sept—1m

GRAND COTEAU,
—Collège St-Charles.—
Réouverture des classes, lundi, 3 octobre. On peut voir le Président de l'Institution au Collège de midi à heures p. m. 27 sept—au 3 oct

COLLÈGE DE SPRINGHILL, Mobile.—Ce Collège rouvrira lundi, 3 octobre. Ce jour là, les enfants, sous la conduite du vice-Président, partiront de la Nouvelle-Orléans par le train du matin. Le Président et le vice-Président du Collège sont dans le moment au Collège des Jésuites au coin des rues Baronne et Commune, où on pourra les voir jusqu'au jour du départ des enfants. 24sept—au 3 oct.

INSTITUT CARNATZ,
Mlle Léonie de Varenne, Directrice,
222 RUE COLISÉE,
Près Quatrième.
Externat et Pensionnat de Jeunes Demoiselles.
La vingt-troisième session commencera Lundi, 3 octobre. 10 sept au 3 oct

UNIVERSITÉ TULANE,
De la Louisiane.
WM. PRESTON JOHNSTON, L.L.D., Président.
Ecole supérieure avec exercices manuels. Collège avec six cours d'instruction. Cours d'University, Sciences et Lettres. La session commence le 3 octobre. H. Sophie Newcomb Memorial College pour femmes, ouvre le 17 octobre. Le cours de Droit commence le 21 novembre. Des catalogues renfermant tous les renseignements relatifs aux divers départements peuvent s'obtenir en en faisant la demande au secrétaire de l'Université, Salle Tulane, Nouvelle-Orléans, Lne. 5 sept—4 sem

Institut Picard.
Pensionnat et externat pour jeunes filles.
L'ouverture des classes aura lieu le 1er septembre. Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut, 272 avenue de l'Esplanade. 28 août—2m

COLLEGE JEFFERSON,
(SAINTE-MARIE)
Paroisse St-Jacques, Louisiane,
Sous la direction personnelle des Pères Maristes,
est situé dans une des sections les plus saines de l'Etat. Il se trouve sur les rives du Mississippi, 50 milles plus haut que la Nouvelle-Orléans, et a des communications faciles avec les deux villes, soit par bateaux à vapeur et par les chemins de fer Mississippi Valley et Texas Pacific. Conditions modérées. La prochaine session commence le 4 octobre. Pour plus amples détails s'adresser au Très Rév. Thomas Henry, Convent P. O., paroisse St-Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, Eglise Catholique, à Alger, Lne. 23 ...—au 30 sept—V et C

A Louer,
Du 1er novembre prochain, les MAGASINS COIN DECATUR ET STE-ANNE, occupés actuellement par M. Lion.
Aussi, plusieurs magasins des "Bâtisses Pontalba."
S'adresser à C. W. HILTENBERGER,
30sept—1mo PP 185 rue Gravier.

Bureau du New Orleans City and Lake Railroad Co.—No. 102 rue du Canal (au 2me étage)—Nlle-Orléans, 26 sept 1887.—A une assemblée du Conseil de Directeurs, tenue le 23 septembre 1887, un Dividende trimestriel de Une Piastre et cinquante cents par action a été déclaré payable le et après le LUNDI, 1er octobre 1887. Le livre de Transfert sera fermé les (10) dix jours qui précèderont cette date.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
27 sept—27 au 10 oct.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

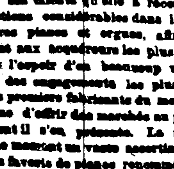

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin de faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle est plus de cent pianos l'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus. MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs une aussi avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct—1an

Avis spécial.
La Salle Grunewald est à louer, comme de coutume, pour bals, conférences, représentations particulières, et tout autre divertissement de premier ordre. Conditions raisonnables.
S'adresser à LOUIS GRUNEWALD,
25 sept—1mo No 18 rue Baronne.

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
379......RUE DECATUR......379
21 avril—1an Près le Marché Français.